

Affiché au Mairie
le 14 JUIN 2023

COMMUNE DE SAINT-ANDRÉ



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 09 JUIN 2023

LE COMPTE RENDU

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin, le Conseil Municipal, légalement convoqué, conformément aux articles L.2121-7-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à l'Espace Événementiel du Parc du Colosse, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joé BEDIER, Maire de la commune de Saint-André.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Joé BEDIER – Jean-Marc PEQUIN – Primilla CEVAMY – Alexa SOUPOU – Laurent PAPAYA
Catherine Anne PAYET – Gilles NAZE – Jimmie COUPOU – Thierry ASSICANON –
Jean-Pierre GOURAMA – Jimmy GRONDIN – Migline GRONDIN – Adélaïde CERVEAUX –
Michel MAZEAU – Maryse Brigitte ALAMELE – Alain MOUTAMA RAMAYE –
Charles PERRIER – Marie LARIVIERE – Serge René MAILLOT – Mickaël SOUBAYA
PAJANIANDY - Valérie Larissa BALBINE – Stéphanie POÏNY TOPLAN –
Isabelle PERMACAONDIN – Sabrina BENOIT – Elodie PRAUD – Audrey PERIANIN CARPIN
Jean-Marie VIRAPOULLE – Marie Lise CHANE TO – Odile RAMIN – Viviane BEN HAMIDA
Jean-Claude FENELON – Rosange LATCHOUMY – Alain Bernard SINARETTY
RAMARETTY – Ludovic BARBE – Sydney SINAMA

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

- Laurent RAMASSAMY a donné pouvoir à Anne Catherine PAYET
- Jean-Paul CONSTANT a donné pouvoir à Marie Linda VIRAPIN KICHENIN
- Jean Yannick a donné pouvoir à Jean-Marc PEQUIN
- Marie Josette SABABADY a donné pouvoir à Sabrina BENOIT
- Georges PARVEDY a donné pouvoir à Joé BEDIER
- Moussa SAID a donné pouvoir à Laurent PAPAYA
- Stéphane SOUPRAMANIEN a donné pouvoir à Marie Lise CHANE TO
- Sydney SINAMA a donné pouvoir à Jean-Marie VIRAPOULLE

ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :

- Sabrina DIJOUX
- Marie Hélène NAUD CARPANIN

- Date de convocation : 02 juin 2023
- Date d'affichage : 02 juin 2023

- Nombre de conseillers en exercice : 45
- Nombre de présents : 35
- Nombre de représentés : 08
- Nombre d'absents : 02
- Nombre de votants : 43

LE QUORUM ÉTANT ATTEINT, LE CONSEIL MUNICIPAL A PU VALABLEMENT DÉLIBÉRER.

ORDRE DU JOUR

L'Assemblée a approuvé :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

AFFAIRE N°1 / APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 AVRIL 2023 - **APPROUVEE A L'UNANIMITE**

AFFAIRE N°2 / ADOPTION DU PLAN D'ACTIONS POUR L'EGALITE PROFESSIONNELLE 2023-2025 - **ADOPTEE A L'UNANIMITE**

AFFAIRE N°3 / CREATION DE POSTE NON PERMANENT DANS LE CADRE DU DISPOSITIF ADULTE RELAIS - **ADOPTEE A L'UNANIMITE**

AFFAIRE N°4 / NOUVELLE DENOMINATION DE LA RUE DU LYCEE EN AVENUE RAYMOND VERGES - **APPROUVEE A L'UNANIMITE**

AFFAIRE N°5 / DEMATERIALISATION DES ACTES SOUMIS AU CONTRÔLE DE LEGALITE - SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA PREFECTURE - **ADOPTEE A L'UNANIMITE**

AFFAIRE N°6 / RAPPORT D'INFORMATION SUR LA SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT CONCERNANT LE PROJET CREATION DE L'INSTITUT REGIONAL D'ENSEIGNEMENT ET DE CIVILISATION INDIENNE (IRECI) - **PREND ACTE**

SAINT-ANDRE - UNE VILLE SOLIDAIRE

AFFAIRE N°7 / SOUTIEN DE SPORT DE HAUT NIVEAU - ATTRIBUTION D'UNE AIDE INDIVIDUELLE AUX SPORTIFS(VES) SAINT-ANDREENS(ENNES) - **ADOPTEE A L'UNANIMITE**

AFFAIRE N°8 / ACHAT DE TATAMIS POUR LE GYMNASSE PARIS KICHENIN - **ADOPTEE A L'UNANIMITE**

AFFAIRE N°9 / RENOVATION DU SOL SPORTIF DU GYMNASSE LOUIS JAFFARD - **ADOPTEE A L'UNANIMITE**

AFFAIRE N°10 / ATTRIBUTION DU FORFAIT COMMUNAL 2023 AUX ECOLES PRIVEES SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION - **ADOPTEE A L'UNANIMITE**

SAINT-ANDRE – UNE VILLE ECONOMIQUE ET ATTRACTIVE

AFFAIRE N°11/ DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT DES PARCELLES COMMUNALES CADASTREES AP 940 – AP 1324 – AP 1325 ET AP 1326

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Pour : 33

Contre : 10 (Jean-Marie VIRAPOULLE, Marie Lise CHANE TO, Odile RAMIN, Viviane PAYET-BEN HAMIDA, Jean-Claude FENELON, Stéphane SOUPRAMANIEN, Rosange LATCHOUMY, Alain Bernard SINARETTY-RAMARETTY, Ludovic BARBE, Sydney SINAMA)

AFFAIRE N°12/ CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE DANS LE CADRE DE LA REFECTION DES REVETEMENTS ROUTIERS ENTRE LA CIREST ET LA COMMUNE DE SAINT-ANDRE - ADOPTEE A L'UNANIMITE

SAINT-ANDRE – UNE GOUVERNANCE DEDIEE DE PROXIMITE

AFFAIRE N°13/ MISE EN PLACE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE DE SAINT-ANDRE ET LA MAISON DE L'EMPLOI DU NORD EN MATIERE D'ACHATS SOCIALEMENT RESPONSABLES – ADOPTEE A L'UNANIMITE

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE A 18H53.